

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 110 (1959)
Heft: 4

Nachruf: Nekrologe = Nos morts
Autor: C.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

† Jacques Barbey

Le 1^{er} mars 1959, jour de son 55^{ème} anniversaire, est décédé à Lausanne, Jacques Barbey, président en charge de la Société forestière suisse. Ce brusque départ survenant après six mois de maladie, interrompt en plein élan la carrière



d'un forestier de grande classe et prive la forêt suisse d'un de ses meilleurs serveurs.

Jacques Barbey est né en 1904 à Valeyres-sous-Rances, petite commune du pied du Jura vaudois à laquelle il est resté très attaché par une longue tradition familiale et où repose aujourd'hui sa dépouille mortelle. Sorti de l'Ecole forestière de Zurich en 1929, il débuta comme ingénieur forestier à l'Association forestière

vaudoise puis il suivit en 1935—36 les cours de l'École supérieure du bois à Paris. En 1937, Barbey se rend au Canada pour le compte d'une société privée qui lui confie des travaux de prospection et le charge d'organiser une vaste exploitation de bois de papeterie.

Au début de la guerre, Jacques Barbey rentre au pays; il fait un bref passage à la section du bois de l'Office fédéral de l'économie de guerre, avant d'être nommé en 1940 inspecteur des forêts de la ville de Lausanne. C'est dans ce poste important qu'il peut donner toute sa mesure. Son expérience et son tempérament de chef lui confèrent d'emblée l'autorité qui lui permet de mettre au point un dispositif dont il tient le gouvernail. Il sait s'organiser, répartir le travail et stimuler l'initiative du personnel qualifié placé sous ses ordres et formé à son école.

Cet esprit méthodique permet à Barbey de se libérer des tâches mineures et le rend disponible pour accomplir d'autres missions pour lesquelles il fut largement mis à contribution. Il siège pendant plusieurs années au comité de la Société vaudoise de sylviculture, puis dès 1951 au Comité permanent de la Société forestière suisse, qu'il préside dès 1957. Toujours soucieux de la formation professionnelle du corps forestier, il enseigne la technologie du bois et l'aménagement dans les cours intercantonaux Vaud-Valais des gardes-forestiers. Il fit aussi partie de la commission de surveillance et d'examen des ingénieurs forestiers et siégeait au Conseil d'administration de l'Association forestière vaudoise.

En 1953, Jacques Barbey, qui s'est toujours intéressé à la chose publique, fut élu au Grand Conseil comme député libéral. Doué de talent oratoire et d'un sens politique avisé, ce forestier isolé rencontra une large audience au sein du parlement cantonal; il s'appropriait à y défendre la nouvelle loi forestière, à l'élaboration de laquelle il fut étroitement associé.

Jacques Barbey, précédé par la réputation de son oncle, le forestier entomologiste Auguste Barbey, entretenait d'étroites relations avec les milieux forestiers étrangers qui seront surpris et affectés par ce départ prématuré.

Son action au service de la ville de Lausanne fut dirigée par le souci de voir la forêt remplir les multiples tâches qui lui sont dévolues. Il prétendait que son rôle dans la périphérie d'une grande cité justifiait l'extension de la notion « forêt protectrice » au plan social et humain. Avec sa largeur d'esprit et son intuition, Barbey fut un forestier complet, pénétré de l'idéal inséparable de cette profession, mais aussi conscient des besoins économiques que la forêt doit satisfaire pour servir la communauté. Préoccupé du sort de ses collaborateurs, il était toujours disponible et prêt à payer de sa personne pour aider des amis et servir les causes qui lui tenaient à cœur.

Les obsèques de Jacques Barbey se sont déroulées le 3 mars en la cathédrale de Lausanne. Selon son désir formel, aucun discours officiel ne fut prononcé. Le pasteur Bridel tira des textes bibliques des paroles de foi, de consolation et d'espérance, qui, mieux que des déclarations humaines, soulignèrent le sens d'une carrière trop brève mais inspirée par un idéal qui éclaire la conduite de cette vie.

A la famille de Jacques Barbey va la reconnaissance et la sympathie du corps forestier suisse.

C.M.